Description du rôle : Présidence

# Présidence de l'association régionale

## Tâches

* Diriger le conseil d'administration de l'association régionale.
* Gestion du personnel des employés de l'association régionale.
* Planification stratégique de l'association régionale en collaboration avec le comité régional.
* Diriger et organiser les réunions du comité de l'association régionale.
* Assurer le flux d'informations vers les membres du comité et la collaboration avec le rôle de secrétariat.
* Préparer et planifier le budget de l'association en collaboration avec le responsable des finances et surveiller les finances et le patrimoine de l'association.
* Préparer et diriger l'assemblée annuelle des présidents et des délégués.
* Représenter l'association régionale à l'extérieur lors d'assemblées et de conférences.
* Personne de contact de Swiss Volley pour les questions relatives aux associations régionales.
* Membre de la Conférence des présidents régionaux (CPR) de Swiss Volley

## Profil

* Idéalement, avoir un lien fort avec le volleyball.
* Bonne connaissance de l'organisation du volleyball suisse.
* Pensée stratégique, ainsi que capacité de communication et de motivation.
* Personnalité et méthode de travail fortes et fiables.

## Dates

* Assemblée des déléguées selon l'année de l'association
* Conférence des présidents selon l'année de l'association
* Conférence des présidents régionaux (CPR) Mars et octobre

## Personne de contact Swiss Volley

* Personne de contact pour le développement des clubs et des associations
* Silvan Zindel silvan.zindel@volleyball.ch
* Philippe Saxer, CEO philippe.saxer@volleyball.ch

## Rôles dans le Volley Manager

* Admin AR

Président(e) de l'association régionale de volleyball

**Fonction : membre bénévole du conseil d'administration - Président(e) de l'association régionale**

**Lieu : [association régionale] (travail flexible, participation à des événements régionaux et nationaux)**

En tant que président(e), tu es la direction suprême de l'association régionale et tu assumes la responsabilité générale de son orientation stratégique et opérationnelle. Tu représentes l'association à l'extérieur, diriges le comité directeur et veilles à la communication interne et externe. Grâce à ton leadership et à ton esprit de décision, tu garantis le succès du développement du volleyball dans la région.

## Tes tâches principales:

* Leadership et coordination:
	+ Diriger le comité directeur et organiser les réunions du comité directeur.
	+ Détermination des dates de réunion, des lieux et de l'ordre du jour.
	+ Veiller au respect des statuts, des cahiers des charges et des décisions.
	+ Coordination de la répartition des tâches au sein du comité directeur et mise en œuvre des directives stratégiques.
* Représentation et communication:
	+ Représenter l'association régionale auprès de Swiss Volley et d'autres organisations et partenaires.
	+ Responsabilité de la communication de l'association régionale vers l'intérieur et l'extérieur.
* Organisation et direction d'assemblées:
	+ Diriger les réunions du comité, les assemblées des déléguées et les conférences de la présidence.
	+ Rédaction et remise du rapport annuel à l'assemblée des déléguées.
* Gestion du personnel et coopération interne:
	+ Responsabilité pour les questions de personnel, y compris le respect de la protection des données.
	+ Arbitrer les conflits internes et promouvoir un climat de travail constructif.
* Prise de décision:
	+ Prise de dispositions urgentes et exercice du pouvoir de décision

## Ton profil

### Qualifications professionnelles:

* Idéalement, un lien fort avec le volleyball et une bonne connaissance de l'organisation du volleyball suisse.

### Caractéristiques personnelles:

* Pensée stratégique et capacité de communication et de motivation.
* La prise de décision et la capacité à résoudre les conflits de manière constructive
* Personnalité forte et fiable avec un grand sens des responsabilités.
* Avoir plaisir du travail bénévole et de la collaboration avec une équipe engagée.

## Volume horaire :

* Participation aux réunions du conseil d'administration, aux assemblées des délégués et aux conférences nationales (par exemple, la conférence des présidents régionaux en mars et en octobre).
* Votes courants et organisation selon le plan annuel.
* La création et le suivi de projets et de rapports stratégiques